



GUIDE COMPLET

DU FINANCEMENT

des Formations Transport

EDITION 2025

CPF - France Travail - OPCO - Régions - Alternance

SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	Le CPF	4
03	France Travail	7
04	OPCO Mobilites	10
05	Alternance	13
06	Aides régionales	15
07	TNS et indépendants	17
08	Dispositifs spécifiques	18
09		
10	Guide pas-a-pas	20
11	FAQ	21
12	Contact	22

Introduction

Le transport et la logistique recrutent massivement. Chaque année, **50 000 postes** restent vacants. Le coût des formations continue souvent un frein majeur.

Ce guide décrypte tous les dispositifs de financement accessibles en 2025.

Solutions disponibles

- CPF : Jusqu'à 5 000 euros et 3 000 euros sur votre compte personnel de formation.
- France Travail : Aides complémentaires pour demandeurs d'emploi et salariés.
- CPTCO Mobilités : Prise en charge pour les entreprises du transport.
- Régions : Aides spécifiques selon votre territoire.
- Allegiance : Formation remboursée et 100% financée.

Notre engagement

ECF Pro Conduite vous accompagne dans **toutes vos démarches**.

Découvrons ensemble chaque dispositif

Le Compte Personnel de Formation

Le CPF est votre **droit individuel à la formation**. Chaque année travaillée crédite votre compte.

Fonctionnement

- 500 euros **par an** pour un temps plein
- 300 euros **par an** pour les moins qualifiés
- Un fond de **5 000 euros** ou **8 000 euros**

Formations éligibles au CPF

- Permis C (poids lourd)
- Permis CE (super lourd)
- Permis D (bus/car)

- Titre professionnel conducteur

Reste à charge

Depuis 2024, une participation de **100 euros** est demandée (sauf exceptions).

moncompteformation.gouv.fr

Optimiser son CPF

Abondements possibles

- **France Travail** : complément automatique si CPF insuffisant
- **Employeur** : accord d'entreprise
- **OPCO** : selon accords de branche
- **Region** : dispositifs complémentaires

Démarche pratique

1. Créez votre compte sur moncompteformation.gouv.fr
2. Vérifiez votre solde disponible
3. Recherchez « ECF Pro Conduite »
4. Sélectionnez la formation
5. Validez votre inscription

Points d'attention

- Délai de **11 jours ouvrés** minimum
- **Évitez les conflits de dates**
- Conservez vos justificatifs

Recapitulatif CPF

Situation	Credit annuel
Temps plein	500 euros/an
Peu qualifié	800 euros/an
Temps partiel (>50%)	Prorata
Demandeur d'emploi	Droits conservés

Plafonds

Profil	Plafond
Droit commun	5 000 euros
Peu qualifié (< Bac)	8 000 euros

Astuce : Combinez CPF + autres dispositifs = 100% finance

France Travail

France Travail (ex-Pôle Emploi) propose plusieurs dispositifs pour les demandeurs d'emploi.

L'AIF - Aide Individuelle à la Formation

L'AIF finance **le reste à charge** après mobilisation du CPF :

- Complément si CPF insuffisant
- Prise en charge des frais annexes
- Validation par votre conseiller

La POE - Préparation Opérationnelle à l'Emploi

Formation **avant embauche** avec promesse de contrat :

- Durée : 400h maximum
- Embauche garantie à l'issue

L'AFPR - Action de Formation Prealable au Recrutement

- Formation courte (jusqu'à 400h)
- Avant un CDD de 6 à 12 mois
- Prise en charge complète

La POEI collective

- Formations groupées sur métiers en tension
- Transport particulièrement concerné
- Taux de placement élevé

Demarches

1. Inscription France Travail
2. Projet professionnel transport valide
3. Demande AIF via conseiller
4. Validation du devis formation

Recapitulatif France Travail

Dispositif	Duree max	Condition
AIF	Variable	Complement CPF
POE	400h	Promesse embauche
AFPR	400h	CDD 6-12 mois

Votre conseiller est clé

Le conseiller France Travail valide et accompagne vos demandes. Préparez votre projet avant le rendez-vous.

OPCO Mobilites

OPCO Mobilites est l'opérateur de compétences du **transport et de la logistique**.

Missions

- Financement des formations des salariés
- Accompagnement des entreprises
- Développement de l'alternance

Formations financées

- FIMO / FCO obligatoires
- Permis professionnels (C, CE, D)
- Titres professionnels

Plan de développement des compétences

Pour les **salaries** d'entreprises du transport :

- Prise en charge selon barèmes
- Formations sur temps de travail
- Maintien de salaire

Pro-A (reconversion)

Dispositif pour les salariés en **reconversion** :

- Alternance formation/travail
- Durée : 6 à 12 mois
- Qualification supérieure visée

Pour les entreprises

- Cotisation formation obligatoire
- Accompagnement gratuit
- Diagnostic des besoins

Baremes de prise en charge 2025

Formation	Prise en charge
FIMO Marchandises	Jusqu'à 100%
FCO	Jusqu'à 100%
Permis C/CE	Variable
Titre Pro	Selon duree

Contact OPCO Mobilites

www.opcomobilites.fr

Service entreprises : 01 53 02 15 15

L'Alternance

L'alternance combine **formation** et **emploi**. Deux contrats possibles :

Contrat d'apprentissage

- Age : 16 à 29 ans (sans limite si RQTH)
- Durée : 6 mois à 3 ans
- Remunération : 27% à 100% du SMIC
- Formation 100% financée

Contrat de professionnalisation

- Sans limite d'âge pour les demandeurs d'emploi
- Durée : 6 à 12 mois (24 mois si accord)

- Prise en charge OPCO

Avantages de l'alternance

Pour vous	Pour l'entreprise
Formation gratuite	Aides à l'embauche
Salaire garanti	Formation adaptée
Expérience pro	Fidélisation
Diplôme reconnu	Exonérations

Aide exceptionnelle 2025

6 000 euros pour l'employeur la 1ère année (contrats signés avant 31/12/2025).

Aides Regionales

Chaque région propose des **dispositifs spécifiques** pour la formation professionnelle.

Ile-de-France

- Aide individuelle régionale (AIR)
- Chèque formation
- Programme régional de formation

Auvergne-Rhône-Alpes

- Pass'Region Formation
- Aides sectorielles transport

Autres regions

- **Occitanie** : Qualif Pro
- **Nouvelle-Aquitaine** : Parcours Metier
- **Grand Est** : Cheque Formation
- **Hauts-de-France** : Proch'Emploi

Comment beneficier ?

1. Verifiez votre eligibilite (residence)
2. Contactez le Conseil Regional
3. Deposez un dossier complet
4. Attendez la validation

ECF Pro Conduite vous aide a identifier les aides de votre region

Travailleurs Independants et TNS

Les travailleurs non salariés ont aussi droit à la formation.

Le FAF (Fonds d'Assurance Formation)

- AGEFICE pour commerçants
- FAFCEA pour artisans
- FIFPL pour libéraux

Conditions

- Être à jour des cotisations
- Formation en lien avec l'activité
- Demande préalable obligatoire

Montants indicatifs

- Plafond annuel variable (1 500 à 3 000 euros)
- Prise en charge selon barèmes

Renseignez-vous auprès de votre FAF

Dispositions Spécifiques

PTP - Projet de Transition Professionnelle

- Pour les reconversions
- Maintien du salaire
- Prise en charge intégrale
- Accompagnement Transitions Pro

AGEFIPH

Pour les personnes en **situation de handicap** :

- Aides spécifiques
- Aménagements possibles
- Accompagnement renforcé

FNE-Formation

Pour les salariés en **activité partielle** :

- Prise en charge Etat
- Formations qualifiantes

Tableau Comparatif

Dispositif	Public	Financement
CPF	Tous	Personnel
AIF	DE	France Travail
OPCO	Salaries	Entreprise
Alternance	Tous	OPCO + Etat
Regions	Residents	Conseil Regional
PTP	Salaries	Transitions Pro

DE = Demandeur d'emploi

Plusieurs dispositifs sont cumulables !

Guide Pas-a-Pas

Etape 1 : Evaluatez votre situation

- Salarie, demandeur d'emploi, indépendant ?
- Vérifiez votre solde CPF

Etape 2 : Identifiez les financements

- Consultez ce guide
- Contactez ECF Pro Conduite

Etape 3 : Montez votre dossier

- Remplissez les formulaires

Etape 4 : Suivez votre formation

- Respectez les dates
- Validez vos acquis

Nous vous accompagnons à chaque étape

Questions Fréquentes

• Puis-je cumuler plusieurs aides ?

Oui, CPF + AIF + aides régionales sont souvent cumulables

• Combien de temps pour obtenir un permis C ?

Environ 15 heures de formation théorique

Le CPF suffit-il pour financer ma formation ?

Cela dépend de votre solde et de la formation choisie. Des compléments existent.

Suis-je remunéré pendant la formation ?

- Salarié : maintien de salaire
- DE : allocation formation
- Alternance : salaire garanti

Contactez-nous

ECF PRO CONDUITE

Votre partenaire formation transport

Adresse

8 Route de Corbeil 91230 Montgeron

Telephone

01 89 71 26 01

Email

Horaires d'ouverture

Lundi - Jeudi : 9h00 - 18h00 Vendredi : 9h00 - 17h00

www.ecf-proconduite.com